



République du Niger
Comité National du Code Rural
Secrétariat Permanent du Code Rural
Cellule formation et communication



Module de formation

La gestion et la sécurisation des ressources partagées au niveau du village ou de la tribu

Références : MF4 / Cofob

Module en cours de validation

Sommaire

1. *Les ressources foncières et les activités rurales*
2. *Sécurisation et gestion des ressources partagées*

Présentation du module

1.1. Objectif pédagogique général

- Donner aux membres des Cofob les éléments de base pour leur permettre de mener à bien leur mission.

1.2. Objectifs pédagogiques spécifiques

- Sensibiliser les membres des Cofob sur les enjeux de la gestion du foncier,
- Susciter une prise de conscience des uns et des autres sur la problématique du foncier, notamment les potentialités, la mise en valeur et les contraintes,
- Informer les membres des Cofob sur leur rôle par rapport à la sécurisation et à la gestion des ressources partagées et leur donner des outils pour mener à bien cette mission.

1.3. Groupe cible

- Les membres des Commissions foncières de base.

1.4. Méthodologie

Faire appel aux expériences et connaissances des participants :

- Brainstorming,
- Exposé-débats,
- Jeux de rôles,
- Etude de cas.

1.5. Matériels nécessaires à la formation

- Flip Sharp,
- Tableau chevalet,
- Marqueurs.

1.6. Programme indicatif de la formation

| | | |
|--------|------------|--|
| Jour 1 | Matin | 1. Les ressources foncières et les activités rurales |
| | Après-midi | 2. Sécurisation et gestion des ressources partagées |

Introduction

Le formateur rappellera en introduction les missions de la Cofob quant à la gestion et à la sécurisation des ressources partagées.

Il soulignera également l'importance de ces ressources pour les activités rurales.

1. Les ressources foncières et les activités rurales

1.1. Impact de l'évolution des ressources naturelles sur les activités rurales

Objectif : Identifier les difficultés rencontrées par les producteurs ruraux pour mener à bien leurs activités.

Méthode : Travaux de groupe, échanges, discussions.

Démarche :

1. Le formateur propose la constitution de groupes de travail pour réfléchir sur les enjeux liés aux différentes activités rurales en termes de pratiques et de problèmes rencontrés.

Les différents groupes auront à répondre aux questions suivantes :

- Quelles sont les activités que vous pratiquez ?
 - A partir de quelles ressources sont-elles pratiquées ?
 - Comment se font-elles ?
 - Quelles sont les difficultés rencontrées pour les différentes activités ?
2. A partir de la restitution des travaux de groupe, le formateur complète le tableau ci-dessous et dessine les grandes tendances actuelles concernant le foncier au Niger :
 - La diminution de la surface cultivée disponible par actif,
 - La dégradation des sols et la diminution des rendements,
 - La diminution des espaces réservés à l'élevage,
 - Les difficultés d'accès aux ressources en eau, pour l'agriculture et pour l'élevage,
 - La marchandisation croissante des ressources naturelles (redevances pour accéder à l'eau, vente de la paille, ramassage des résidus de récolte, etc.),
 - Les difficultés d'accès à certaines ressources naturelles (plantes médicinales, fruits, pâturage aérien, bois de chauffe, etc.),
 - La diminution des espaces réservés à la forêt,
 - Etc.

| Activités | Ressources | Pratiques | Difficultés rencontrées |
|-----------|------------|-----------|-------------------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |

- Il présentera ensuite les facteurs extérieurs qui jouent sur ces tendances : la croissance démographique et les changements climatiques.
- En conclusion des travaux le formateur soulignera l'importance pour limiter les problèmes liés au foncier de mettre en place des mécanismes de gestion et de sécurisation des ressources naturelles.

1.2. Affectation et statut des espaces sur le territoire du village ou de la tribu

Objectif : Identifier les différents espaces ou ressources naturelles du territoire du village ou de la tribu, leur vocation et leur statut.

Méthode : Brainstorming, échanges, discussions.

Démarche :

- Le formateur demandera aux participants quelle est la vocation des différents espaces sur le territoire du village ou de la tribu. Il remplit avec eux le tableau ci-dessous :

| Affectation des espaces | Précision |
|-------------------------|-----------|
| | |
| | |
| | |

- Le formateur expliquera ensuite que ces espaces peuvent avoir différents statuts.

Les différents statuts des ressources

Terres privées : qui appartiennent en propre à un ou plusieurs individus

Domaine public : ensemble des biens immeubles et meubles appartenant à l'Etat ou à une collectivité locale. Le domaine public de l'Etat et des collectivités territoriales est inaliénable (il ne peut être vendu), insaisissable (il ne peut être saisi) et imprescriptible (il ne peut changer de statut). Au Niger, tout le monde a accès et peut utiliser les terres du domaine public de l'Etat.

3. A partir des propositions des participants, il complète le tableau ci-dessus avec le statut des espaces pour arriver au tableau suivant :

| Affectation des espaces | Précision | Statut |
|-----------------------------|--|---|
| Espace à vocation agricole | Culture pluviale Culture irriguée | Terres privées Terres privées/domaine public |
| Espace à vocation pastorale | Enclave pastorale Aire de repos Couloir de passage Couloir de passage international | Domaine public (ressource partagées) |
| Ressources en eau | Fleuve ou cours d'eau Mare Puits | Domaine public (ressource partagée) Domaine public ou terres privées |
| Ressources forestières | Forêt classée Forêt protégée | Domaine public (ressource partagée) |
| Zone d'habitation | | Terres privées |

4. Le formateur expliquera ensuite aux participants que, à l'échelle de la Cofob, il est possible d'améliorer la sécurisation et la gestion des ressources partagées.

2. Sécurisation et gestion des ressources partagées

2.1. Sécurisation des espaces et ressources partagés

Objectif : Informer sur la sécurisation des ressources partagées.

Méthode : Présentation, échanges, discussions.

Démarche :

1. Le formateur demande aux participants :
 - Pourquoi sécuriser une ressource partagée ?
 - Qu'est-ce que « sécuriser » signifie ?
 - Savez-vous comment les ressources partagées sont-elles sécurisées ?

Qu'est-ce que la sécurisation ?

La sécurisation consiste à délimiter, à matérialiser et à inscrire au Dossier rural une ressource partagée afin de préserver leur vocation et leur intégrité.

La sécurisation repose également sur le contrôle de mise en valeur des différents espaces. Il s'agit de vérifier si les espaces partagés sont bien utilisés conformément à leur vocation et à leur statut.

2. Le formateur explique aux participants que la Cofocom peut les appuyer à sécuriser les ressources partagées sur leur territoire et que leur appui est nécessaire pour cette sécurisation.

Le rôle de la Cofob et de la Cofocom dans la sécurisation des ressources partagées

La Cofocom peut, à la demande de la Cofob, sécuriser une ressource partagée.

La Cofob travaille avec la Cofocom pour identifier la ressource et la délimiter. La Cofob sensibilise également les populations du village sur l'importance de la sécurisation, les modalités pratiques et les résultats obtenus. La Cofocom inscrit ensuite la ressource partagée au Dossier rural. La Cofob peut jouer un rôle important pour matérialiser une ressource partagée en utilisant les ressources locales : talus, plantations, peinture, etc.

La Cofob joue également un rôle important dans le contrôle de mise en valeur. En effet, c'est à l'échelle du village ou de la tribu qu'il est le plus facile de constater que les espaces partagés ne sont pas mis en valeur conformément à leur vocation ou sont appropriés par des personnes privées. Dans ce cas, la Cofob peut tenter de résoudre le problème à l'amiable et en cas d'échec en référer à la Cofocom qui fera part de ce problème aux autorités titulaires des pouvoirs de police rurale.

2.2. Gestion des ressources partagées

Objectif : Proposer des règles de gestion des ressources partagées du village ou de la tribu.

Méthode : Travaux de groupe, échanges, discussions.

Démarche :

1. L'identification des différents espaces dans la commune doit faire apparaître l'existence de ressources partagées : les espaces réservés à l'élevage, les forêts et les ressources en eau.

Le formateur pose des questions aux participants :

- Sur ces espaces, les règles actuelles d'exploitation permettent-elles à tous les usagers qui en ont besoin d'y accéder et de les utiliser ?
- Ces espaces sont-ils l'objet de conflits ?
- La gestion de ces espaces assure-t-elle leur pérennité ?

2. Après un temps d'échange, le formateur propose aux participants de se répartir en trois groupes correspondant chacun à un de ces trois espaces (espace réservé à l'élevage, ressources en eau et forêt) et pour chacun de ces groupes de réfléchir à des règles de fonctionnement qui permettraient d'assurer l'accès de tous les utilisateurs et de protéger la ressource.

Si le débat montre que l'utilisation d'une des ressources de la commune semble particulièrement problématique, le formateur peut proposer de travailler uniquement sur cette ressource.

3. La restitution donnera lieu à un enrichissement de ces travaux, et notamment des propositions de règles.
4. Le formateur explique aux membres de la Cofob qu'ils peuvent solliciter l'aide de la Cofocom pour améliorer la gestion d'une ressource partagée sur leur territoire, soit pour éviter les conflits autour de l'accès et de l'utilisation de cette ressource, soit pour la préserver. Il leur précise que la Cofocom les aidera à élaborer ensemble des règles consensuelles d'accès et d'utilisation de la ressource ; ces règles seront ensuite formalisées et à respecter par tous les utilisateurs.